cette localité est située à 16 kil. à l'ouest de Grasse, à environ 400 m. d'altitude et tout près de la limite du département du Var. Le *C. Bucheti* y paraît peu abondant.

Au premier coup d'œil, la nouvelle espèce rappelle par sa taille et son aspect général le *Dyaprysius caudatus* Ab., sauf pour la forme de la partie postérieure des élytres. Par la description, où nous avons eu soin de faire entrer les caractères génériques, on peut juger qu'elle se rapproche en réalité du genre *Cytodromus*. En dehors de sa forme plus courte et plus convexe, elle diffère surtout du *C. dapsoides*, avec lequel elle a d'ailleurs un air de famille, par la base du corselet rectiligne et le dernier article des antennes pas plus long que le précédent. Peut-être l'insecte pourra-t-il plus tard être pris comme type d'un genre spécial; en attendant, il peut figurer sans trop d'invraisemblance dans le genre *Cytodromus* dont l'unique espèce décrite est également originaire des Alpes méridionales.

Sur l'organisation du *Peripatus Tholloni* Bouv. [Onych.]

Par E.-L. Bouvier.

J'ai fait communiquer lundi dernier, à l'Académie des Sciences, une note sur un Onychophore nouveau, le *Peripatus Tholloni*, que j'ai ainsi nommé en souvenir du regretté voyageur à qui on doit sa découverte: cette note ayant trait surtout à la morphologie et à la distribution géographique des Péripates, je crois utile d'exposer brièvement aujourd'hui l'organisation de l'animal.

Par tous ses caractères externes, le *Peripatus Tholloni*, qui provient du Gabon, forme la transition naturelle entre les Onychophores américains et ceux du Cap; pourtant, il se rapproche davantage des premiers et c'est ce que prouve également son étude anatomique : il a, comme eux, deux réceptacles séminaux qui manquent aux espèces de l'Afrique australe et ses organes segmentaires sont construits sur le même type.

L'organisation du *P. Tholloni* ne diffère que par les détails de celle des autres Péripates. Les glandes muqueuses sont extrêmement développées et se prolongent jusque dans la région rectale; sur leur grand réservoir viennent se fixer cinq brides équidistantes, probablement musculaires, qui envoient un rameau sur le tube digestif. Du long canal qui fait suite au réservoir partent de très nombreuses branches glandulaires; celles-ci naissent fréquemment par deux ou trois, et dans certains cas émettent quelques rameaux. Les glandes salivaires

sont normales et se terminent au niveau des pattes de la 17e paire. Les cordons latéraux qui constituent le système nerveux n'augmentent pas très sensiblement de volume au niveau des appendices; je n'ai pu voir d'anastomoses entre les nombreuses commissures ventrales qui les réunissent l'un à l'autre.

Les organes segmentaires normaux présentent une grosse dilatation vésiculiforme au point où leur canal se recourbe en fer à cheval; cette dilatation est bien plus étroite et bien plus allongée dans le *P. Edwardsi* Blanch., et manque totalement dans le *P. capensis* Grube. Les organes qui correspondent aux pattes de la 4e et de la 5e paire sont très modifiés et ressemblent beaucoup à ceux de cette dernière espèce; il en est probablement de même dans le *P. Edwardsi*, bien que M. Gaffron ne fasse pas mention de ces néphridies modifiées. Je ne sais s'il existe, comme dans le *P. Edwardsi*, des organes segmentaires à la base des quatre paires de pattes postérieures: en tous cas, ils doivent être beaucoup plus réduits que les autres, car je n'ai pas encore réussi à les apercevoir dans une préparation.

Les réceptacles séminaux étaient situés sur la face ventrale du tube digestif et très rapprochés l'un de l'autre dans la femelle que j'ai étudiée: ils ressemblaient beaucoup à ceux du *P. Edwardsi*; l'oviducte qui leur fait suite est d'abord très grêle, puis se dilate assez brusquement et forme alors un utérus pelotonné et assez large auquel fait suite, en arrière, une matrice fort dilatée. Dans cette dernière j'ai trouvé, à droite comme à gauche, quatre embryons très avancés; en avant, dans l'utérus, il y en avait de beaucoup plus petits. La femelle que j'ai disséquée avait 24 paires de pattes et ses embryons en possédaient 22 à 23 paires. Cette variabilité dans le nombre des pattes nous prouve, comme les faits précédents, que le *P. Tholloni* est bien plus voisin des formes américaines que des espèces du Cap, encore qu'il habite le continent africain comme ces dernières.

Sur un type nouveau d'Isopode parasite

(*Rhabdocheirus incertus*) [Crust.]

Par Jules Bonnier.

Le petit Crustacé qui fait l'objet de cette note ne rentre dans aucune des subdivisions actuellement admises dans la famille des Isopodes. Je n'en ai trouvé que deux exemplaires seulement en examinant de très près les résidus d'un bocal contenant le produit d'une pêche pélagique exécutée au filet de surface par le Prince de Monaco,